

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 MAI 2018**

**Présents** : Mme COUSIN, M. GRANDIN, M. ROSE, Mme LESOUEF,  
M. CAILLIEZ, M. VARIN, M. PIEDAGNEL M. GALLIER, M. CHASLES, Mme COUTARD,  
Mme COFFIN, Mme ESSLING, Mme FLEURY, M. LE CAMPION, Mme PAGNON.

Mme ANTOINE, M. BIDEL, M. BOULLOT, Mme BOULLOT, M. DELAFOSSE, M. DESCHAMPS,  
Mme DUVAL, M. GARNIER, M. FURCY, M. GROS, Mme HARDEL, M. HEBERT, M. JULIEN,  
Mme LACOUR, Mme LAMAZIERE, Mme LECONTE, Mme LEFORT, Mme B. MARIE,  
Mme MAUMINOT, M. OSMOND, Mme PESQUEREL, Mme PREVOT, Mme RENOUF, Mme RICHE.

**Absents excusés** :

M. COZIC qui avait donné procuration à M. GRANDIN,  
Mme ASSELIN qui avait donné procuration à Mme B. MARIE,  
Mme LE BIHAN qui avait donné procuration à M. CHASLES,  
Mme LEBOSQUAIN qui avait donné procuration à M. DESCHAMPS,  
M. LEMARCHANT qui avait donné procuration à Mme LECONTE,  
Mme SEVAUX qui avait donné procuration à M. DELAFOSSE.

Mme LEREDDE, M. DUVAL, M. FAUVEL, M. HOREL, M. LEBAUDY, M. LEBEDEL,  
M. LOISEL Mme LOUIS, Mme M. MARIE, M. MEERT, M. MORAZIN, M. MORIN.

**Secrétaire de Séance** : Mme BOULLOT.

### **I – ADOPTION COMPTE RENDU**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 20 mars 2018.

### **II – COMMUNICATIONS DU MAIRE**

Mme le Maire présente les remerciements de plusieurs associations (Club des Retraités, Banque Alimentaire, Restos du Cœur, Fils des Tués) pour les subventions votées par le Conseil Municipal.

Précision est donnée que plusieurs points inscrits à la séance constituent des informations non soumises à délibération. Depuis la dernière réunion, un temps important a été consacré à établir les nouveaux emplois du temps des agents, suite à la suppression des TAP qui interviendra début septembre 2018.

### **III – CESSIION DE PARCELLES DE TERRAIN (Torigni-sur-Vire)**

M. Cailliez, Maire-adjoint chargé de l'Urbanisme informe l'assemblée que suite à l'acquisition des terrains non loin du cimetière (terrains Treffeu), M. et Mme Lesouef Michel ont souhaité acquérir une bande de terrain (5 ml de long) afin de disposer d'une sortie à l'arrière de leur propriété. M. Cailliez précise que ce terrain est pour partie en zone naturelle (non constructible). Le Conseil unanime autorise cette cession de 372 m<sup>2</sup> pour un montant de 6 415 € (prix en accord avec l'évaluation du service du Domaine).

#### **IV – CESSION PARCELLE DE TERRAIN (Brectouville)**

Mme Lesouef, Maire déléguée de Brectouville présente la proposition de vente des lots C, D et E du pré de la Roquette. Proposition est faite ainsi pour un montant d'1 € le m<sup>2</sup> (prix conforme à l'évaluation du Domaine) :

Le lot C : 131 m<sup>2</sup> : proposition de vente aux conjoints Mariette,

Le lot D : 700 m<sup>2</sup> : proposition de vente à M. Alain Dubois,

Le lot E : 1 282 m<sup>2</sup> : proposition de vente à M et Mme Philippe Compère.

Les frais se rapportant à cette cession seront divisés en 4 montants identiques.

Mme Fleury exprime son regret quant au mode d'attribution, soulignant l'existence d'autres demandeurs pour l'acquisition de ce bien.

Le Conseil délibère favorablement (1 abstention) pour le transfert du bien de la commune de Brectouville à la Commune de Torigny-les-Villes et, la cession des 3 lots.

#### **V – PROPOSITION ACQUISITION POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

Suite à la création de la commune nouvelle, et aux travaux programmés par St-Lô Agglo au gymnase Vivien et aux terrains de tennis couverts, les services techniques de la ville manquent de place pour le stockage.

M. Cailliez et M. Varin ont visité un ensemble immobilier (bâtiment et parking) à proximité des locaux existants (parcelle AB 136). En attendant la signature de l'acte, un local d'une surface de 130 m<sup>2</sup> sera loué à partir de début juin pour une durée de 6 mois et un loyer de 350 € mensuel.

M. Grandin considère que cette solution ne peut être que temporaire dans l'attente d'un bâtiment plus fonctionnel et moins vétuste.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle AB 136 pour un montant net vendeur de 30 000 €.

#### **VI – POINT SUR LE DOSSIER SALLE DES FETES DE GIEVILLE**

M. Piedagnel, chargé du dossier de la salle des fêtes de Giéville rappelle que le bardage va être enlevé, refait et, que des ouvertures vont être créées sur la façade nord. L'appel d'offres doit être envoyé à la publicité cette semaine. Les travaux sont prévus (en fonction des contraintes de location de la salle) du 3 septembre 2018 au 16 octobre 2018.

#### **VII- POINT SUR LES TRAVAUX AGGLO EQUIPEMENTS SPORTIFS**

M. Cailliez fait le point sur les projets de l'Agglo au titre de sa compétence équipements sportifs. Les travaux du gymnase Vivien sont commencés depuis le 10 janvier pour une livraison en octobre 2018. Trois courts de tennis vont être rénovés durant l'été 2018. L'extension du boulodrome et le club house du tennis sont budgétés.

#### **VIII- PLAN DE FORMATION 2018 DES AGENTS COMMUNAUX**

Mme Cousin fait part à l'assemblée que cette information est désormais obligatoire.

Mme Lesouef précise que chaque agent se voit proposé au minimum une formation d'un ou plusieurs jours en rapport avec ses missions. Ces formations sont financées par la cotisation versée auprès du CNFPT sauf pour les besoins spécifiques comme les CACES (nécessaires à l'utilisation de certains engins).

#### **IX- INFORMATION : 9 JEUNES EN EMPLOI D'ETE**

M. Grandin pour Guilberville et M. Piedagnel pour Torigny donnent les noms des 9 jeunes embauchés durant l'été 2018.

#### **X- TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES**

M. Grandin procède au tirage au sort par voie numérique des 9 jurés d'assises titulaires : Mme Bessin Nelly, Mme Boudet Sylvie, Mme Boyaux Marie-Madeleine, M. Candy Eric, Mme Evrard Véronique, M. Hopquin Claude, Mme Mahieu Maryline, M. Moulin Marc, M. Pommier Michel.

## **XI- SOUTIEN POUR UN CENTRE DE CORONAROGRAPHIE A SAINT-LÔ**

M. Grandin présente un texte pour soutenir l'implantation d'un centre de coronarographie sur Saint-Lô, en concurrence avec Cherbourg. Constat est fait que dans le département de la Manche le besoin est fort avec un équipement faible (centre de Caen saturé). Le Conseil, à l'unanimité, soutient ce projet d'implantation sur Saint-Lô.

Des élus s'inquiètent de l'absence de médecins au Pôle de Santé.

Mme le Maire informe qu'elle a sollicité St-Lô Agglo afin qu'une réunion ait lieu avec les représentants des médecins du département (Conseil de l'Ordre), et de la région (U.R.M.L.) pour trouver une solution.

## **XII- INFO : DATES DES PROCHAINES COMMISSIONS**

Commission Voiries : 13 juin 2018 à 20h30

Commission des Affaires Scolaires : 26 juin à 20 h 30.

## **XIII- QUESTIONS DIVERSES**

M. Furcy regrette la présence de peu d'élus lors de la commémoration du 8 mai 2018.

Concernant le lotissement la Passelaie, M. Cailliez fait part à l'assemblée que les travaux vont reprendre. Les 13 réservations vont pouvoir se concrétiser par des signatures de compromis de vente et, des dépôts des permis de construire.

Mme Prévot demande où en est le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

M. Varin répond qu'il assiste tous les 15 jours à des réunions, mais le phasage en terme de calendrier n'est pas connu à ce jour.

M Cailliez ajoute que Saint-Lô Agglo participe à hauteur de 800 000 €/ an pour le déploiement de cette technologie. M. Grandin annonce que les travaux sont en phase 1. Que Guilberville est prévue en phase 3. Il conviendra sans doute d'étudier d'autres solutions comme la 4G.

M. Rose annonce une animation d'un groupe anglais de 80 danseurs sur le marché, le lundi 30 juillet prochain.

La séance est levée à 22h.